

UNE EXPANSION DIFFICILE du loup en France



Le début de la recolonisation du loup en France remonte à environ 25 ans. L'effectif serait de l'ordre de 300 individus en 2014. C'est à la fois un effectif relativement élevé – qui aurait parié sur la présence de quelques centaines de loups sur notre territoire il y a trente ans ? – mais c'est également une valeur qui correspond à un taux d'accroissement moyen de 19% (ONCFS, 2014) alors que l'on peut considérer que le loup devrait encore être en phase de recolonisation, notamment hors du bastion des Alpes du sud. Les taux d'accroissement de populations de loups en expansion peuvent être de 20 %, mais sont fréquemment supérieurs à cette valeur. Nous avons tenté d'évaluer les pertes, notamment illégales (*Gazette* n°32, 2009). Sans revenir sur ces évaluations, nous savons que des loups disparaissent chaque année et pas seulement de mort naturelle, de collision sur les routes ou de la multiplication des autorisations de tirs.

A l'échelle de l'Europe, les populations progressent et se trouvent même en densité relativement élevée par rapport à l'Amérique du Nord. Ainsi, il y aurait deux fois plus de loups en Europe qu'aux Etats-Unis (hors Alaska) alors que la superficie de notre péninsule européenne est deux fois plus petite et que la densité des populations humaines est deux fois plus élevée. Ce qui caractérise les populations de loups en Europe est le fait qu'il n'y a pas de massif à loups sans cheptel à risque. C'est également vrai en France où il n'y a pas de zone de présence du loup sans un risque d'interférence avec l'élevage associé au fait – constaté partout dans l'aire de répartition du loup – que malgré les efforts de prévention, il y aura toujours une prédation même faible sur les troupeaux. Avec l'augmentation récente des dommages aux troupeaux, nous nous

trouvons dans un contexte qui pourrait donner l'impression d'une population viable de loup et en expansion importante. Ce n'est pas la réalité de terrain.

En France, les loups ont disparu de la plaine après leur éradication des reliefs et sont revenus 60 ans plus tard par les montagnes. L'espèce présente une exceptionnelle capacité de colonisation. Dans les sept ans qui ont suivi leur retour, des loups avaient parcouru l'ensemble des massifs français : Jura, Vosges, massif Central et Pyrénées à partir des Alpes du sud. Pourtant, plus de 20 ans après les premières reproductions en France, les zones reproductrices de l'espèce sont toujours confinées à une partie des Alpes avec un seul territoire présentant une densité relativement importante dans les Alpes du Sud. Il y a une seule exception avec un couple reproducteur dans les Vosges établi depuis 2013. Il est remarquable de constater l'absence de reproduction dans les Pyrénées ou dans le massif Central, parcourus par des loups depuis plus de 15 ans. Dans ce dernier, deux zones dites de présence permanente (activité constatée durant deux hivers consécutifs) ont été notées en 2014. Quand on réalise le nombre d'individus qui ont dû parcourir ces massifs par tant de générations de loups en dispersion où vivent tant de proies naturelles (sangliers, chevreuils, cerfs, chamois, mouflons...), on peut légitimement se demander quelle a été leur espérance de vie... Au chapitre des massifs absents, le plus étonnant est le Jura en continuité avec les Alpes et sur la route des Vosges. Le nombre très faible d'observations de loup dans le Jura est difficile à comprendre et pourtant confirmé par un suivi intensif des lynx réalisé avec des centaines de sites équipés de pièges photographiques. Plus au sud, la progression dans les Alpes du Nord apparaît stoppée depuis quelques années.

« Ce qui caractérise les populations de loups en Europe est le fait qu'il n'y a pas de massif à loups sans cheptel à risque. C'est également vrai en France ».



Causse du Quercy, habitat potentiel pour le loup
© V. Vignon



Louveteaux dans les Abruzzes. C'est depuis l'Italie que le loup a fait son retour en France en 1992
© Vincent Vignon

Un loup dans les Alpes. En France, la population de loups augmente à un rythme qui paraît convenable mais les noyaux reproducteurs évoluent peu
© Brice Henriot



Une difficulté de la recolonisation d'un massif éloigné des Alpes du sud est la formation de couples reproducteurs. Mais la proportion de louves parmi les individus qui se dispersent est faible. Dans l'ensemble des loups dénombrés en Catalogne ou en Suisse, les louves ont représenté moins de 15% des individus. Il faut donc de nombreux individus colonisateurs et peu de pertes pour constituer des meutes qui donnent des jeunes.

Ainsi, en France, la population de loups augmente à un rythme qui paraît convenable. Mais les noyaux reproducteurs évoluent peu, l'effectif global comprenant une proportion élevée d'individus non reproducteurs, la plupart en dispersion, facteur de dommages sur les marges des zones d'élevage qui n'ont pas encore intégré les moyens de protection de leurs troupeaux.

Jusqu'en 2013, les données de suivi de l'ONCFS montrent une évolution du nombre de meutes qui a tendance à former un plateau (entre 2007 et 2013) alors que l'effectif total de la population progresse plus rapidement. Ce schéma évoluera lorsque davantage de loups parviendront à se reproduire en dehors des zones favorables des Alpes du Sud.

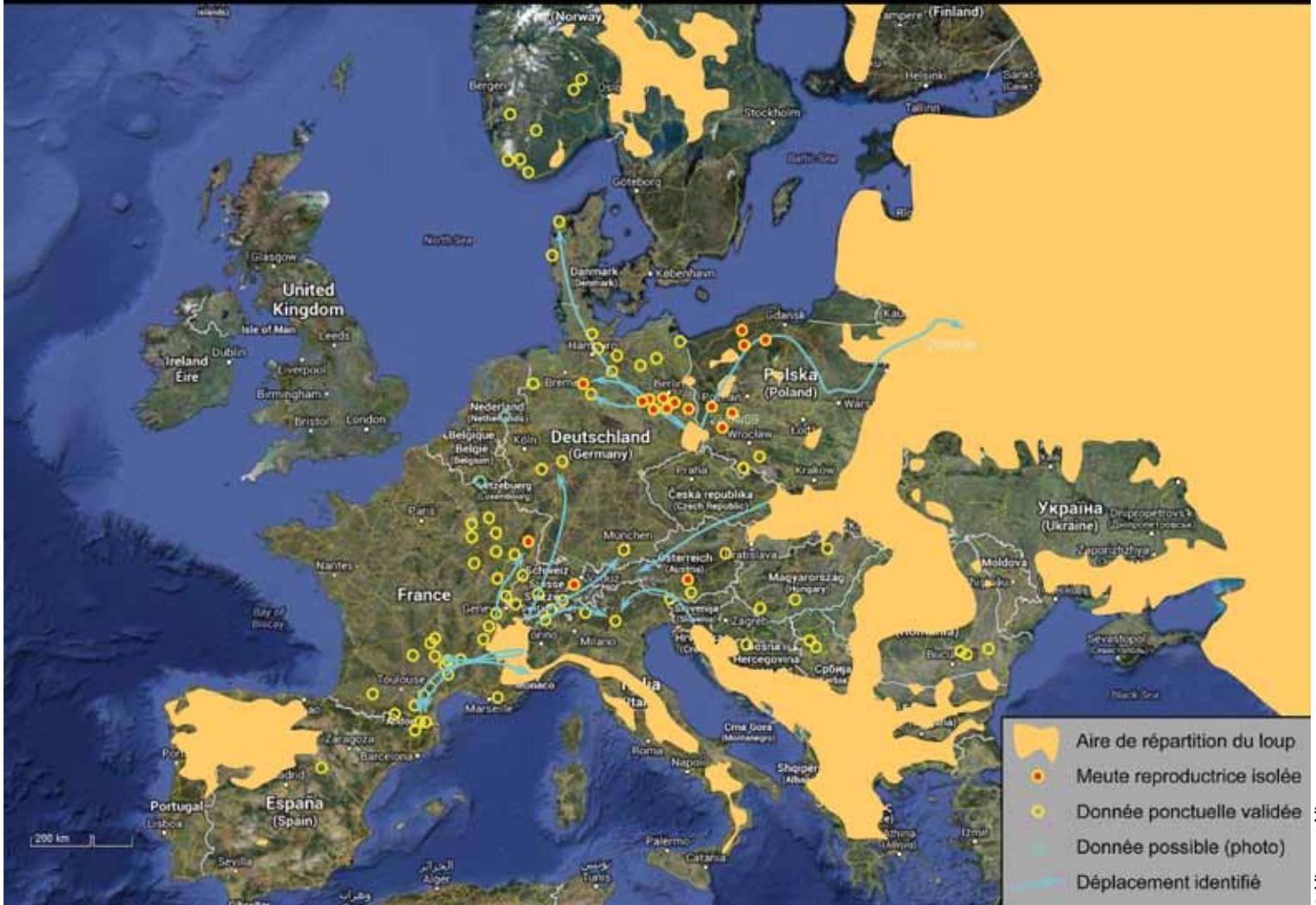
La carte du loup en Europe montre l'hétérogénéité de la répartition de cette espèce. L'aire de répartition du loup est fragmentée dans la

« Nous pouvons considérer que l'état de conservation du loup n'est pas encore favorable en France et que l'augmentation des demandes de tirs n'est pas conforme aux réglementations européennes. ».

moitié ouest de l'Europe, notamment dans le territoire composé de l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la France et la péninsule ibérique. La fragmentation est encore plus importante si on considère la répartition des noyaux de population qui comportent les zones de reproduction.

Le fait le plus remarquable est la vitesse de recolonisation des loups en Allemagne à partir de la Pologne, comprenant des meutes reproductrices, toutes situées dans des forêts de plaine (*Gazette* n°53). La dynamique des diverses populations européennes devrait aboutir à une seule population. Dans cette dynamique, des loups pourraient arriver dans le nord de la France par l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique alors que pour le moment tous les loups typés en France par la génétique proviennent de la péninsule italienne. On attend toujours des loups ibériques en France...

Le loup en Europe (2009-2014)



© Vincent Vignon

Accompagnant cette croissance en demi-teinte en France, nous constatons la forte augmentation des arrêtés d'autorisation de tir des loups. Sur toile de fond d'une progression spatiale présentée comme un indice de bonne santé de la population, cette position occulte le fait que plus de la moitié de l'aire de répartition du loup présente des densités faibles voire seulement des individus isolés. L'unique noyau reproducteur est partagé avec l'Italie. Il est normal qu'il y ait de vastes zones où les densités de loups sont faibles, mais il n'est pas normal qu'il n'y ait pas encore d'autres noyaux de populations reproducteurs en France. Un discours tente de se bâtir sur le principe d'état de conservation favorable de la population de loup en France, ce qui est loin d'être évident.

L'état de conservation ne se décrète pas. Il doit être l'objet d'une évaluation dans le cadre de la Convention de Berne et de la directive Habitats. Ainsi, la France a pour obligation de permettre la croissance spatiale et démographique de l'espèce, notamment hors des Alpes. Le seul couple reproducteur des Vosges ne constitue pas un noyau de population. Tant que cet objectif d'avoir plusieurs noyaux de reproduction n'est pas atteint, nous pouvons considérer que l'état de conservation du loup n'est pas encore favorable en France et que l'augmentation des demandes de tirs n'est pas conforme aux réglementations européennes. 🐾



Un loup dans les Pyrénées-Orientales en 2014. Aucune meute n'a jamais été détectée dans le massif pyrénéen alors que l'espèce est présente depuis les années 1990 © Jean-Charles Grange

Vincent Vignon, écologue, comité scientifique de FERUS.